

Prise de position de l'ASB relative au «Digital Onboarding»

L'ASB a soumis aujourd'hui sa [prise de position relative aux propositions de la FINMA](#) portant sur le «Digital Onboarding». Les points suivants seront importants pour l'avenir aux yeux de l'ASB:

- La numérisation du secteur financier progresse à grands pas. D'autres places financières disposent aujourd'hui de possibilités plus étendues dans le domaine numérique. Si le secteur bancaire suisse veut continuer à figurer parmi les places financières modernes de premier rang, il doit pouvoir disposer de conditions-cadres réglementaires et de possibilités identiques. C'est pourquoi l'ASB salue l'initiative de la FINMA.
- Les solutions proposées sont toutefois très complexes et coûteuses et vont parfois même au-delà des standards usuels en la matière. Dans le domaine de l'identification des clients, par exemple, des standards plus élevés que ne le prévoient l'Ordonnance de la FINMA sur le blanchiment d'argent ou la [Convention relative à l'obligation de diligence des banques \(CDB 16\)](#) sont exigés. Cela doit absolument encore être adapté, dans un esprit de compétitivité internationale.
- Il est également important que les directives soient formulées de manière technologiquement neutre, afin que la place financière suisse ne se fasse pas distancer lors d'évolutions technologiques futures. Ces règles devraient être formulées soit de manière plus abstraite, soit en précisant explicitement que des moyens techniques et technologiques équivalents peuvent également être utilisés.

Contact Médias

Vous êtes journaliste ?

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

+41 58 330 63 35